



Informations communales de CHAMBON-sur-CISSE, de MOLINEUF et d'ORCHAISE

> Cet été dans Valencisse

> Deuxième édition du festival de musiques de Chambon sur Cisse



Le festival de Chambon est consacré aux musiques traditionnelles et aux musiques du monde. Cette année, vous aurez le plaisir d'écouter 8 groupes locaux : traditionnel des régions de France, musique celtique, traditionnel suédois, chants de Loire.

Une dizaine d'artisans et d'artistes exposeront leurs œuvres. La journée sera clôturée par un grand bal folk animé par le groupe Folk en vrac. La nuit venue, nous brûlerons le «Bonhomme Festival», lors des feux de la Saint-Jean.

Nous vous attendons nombreux **samedi 23 juin de 14h à la nuit !**

Pour en savoir plus :

<https://www.facebook.com/FESTIVAL.CHAMBON/>

> 13^{ème} édition de la Promenade Artistique de Molineuf.



Promenade Artistique Molineuf
www.promenadeartistique-molineuf.com contact 02.54.70.05.23
8-9 et 15-16
SEPTEMBRE 2018
14h-19h
Peinture-Sculpture
Photographie-Installation-Land-art

Nouvel élan, nouvelle dimension, avec une quinzaine de lieux insolites, la Promenade artistique de Molineuf 2018 s'annonce comme un nouveau «printemps en septembre» plus que jamais ancrée dans le territoire.

Ainsi, la Promenade entend offrir aux artistes, davantage encore, ses espaces remarquables dont l'Espace Naturel Sensible des Rinceaux sera le point d'orgue. Les visiteurs rencontreront des installations qui les interpellent en les faisant rêver entre création et nature.

L'exposition proposera une bonne trentaine de nouveaux

artistes, parmi les quarante exposants de renommée nationale ou internationale: peintres, sculpteurs, photographes, plasticiens, performeurs, land' art, etc.. Nombre d'entre eux viennent des quatre coins de France.

Reconnue par le monde de l'Art contemporain, elle est devenue incontournable dans notre région.

www.promenadeartistique-molineuf.com
contacts : 02.54.70.05.23 / 06.20.50.42.91

> La nouvelle boulangerie d'Orchaize



La nouvelle boulangerie d'Orchaize devrait ouvrir ses portes le **mardi 31 juillet 2018**. Un projet en gestation depuis sept ans selon Bruno Gaveau le boulanger d'Orchaize et son épouse Magali, très investis tous deux dans la bonne marche du seul commerce de ce type sur Valencisse depuis l'arrêt de la boulangerie de Chambon-sur-Cisse.

La boulangerie d'une superficie d'environ 200m², installée près de la salle des fêtes, de l'école, et du terrain de foot permettra de répondre aux besoins et attentes d'une clientèle nouvelle en complément des nombreux clients déjà fidélisés depuis longtemps. Le grand parking existant solutionnera les problèmes de stationnement et de circulation actuels. Tous les aménagements intérieurs ont été confiés à des artisans locaux. L'accès mobilité réduite a été réalisé de par la conception même du bâtiment.

L'objectif de Magali et Bruno est de recréer une boulangerie artisanale avec un pôle de fabrication. En **terrasse**, trois tables seront mises à disposition pour consommer friandises et boissons et un petit **salon de thé** pourra accueillir une dizaine de personnes à l'intérieur. Un petit coin épicerie de dépannage et une **épicerie fine locale** feront aussi partie des services rendus.

Magali et Bruno sont très satisfaits de l'architecture du commerce et remercient chaleureusement la municipalité qui les a toujours soutenus.

La commune de Valencisse est propriétaire du bâtiment subventionné à hauteur de 75%, le reste à charge étant couvert par les loyers qui seront versés par les boulangers. (Ref. Bulletin municipal 2017-2018).

> La Ludomobile

La Ludomobile du centre social de la Chrysalide et la commune déléguée de Chambon-sur-Cisse vous proposeront un après-midi jeux ouvert à tous qui aura lieu **le lundi 16 juillet**, sur la pelouse située derrière la salle de la Chambognote. Erwan Huneau, animateur au CIAS d'Agglopoplys, y apportera comme chaque année une soixantaine de jeux de société pour tous âges, des jeux de stratégie, d'adresse, de hasard, avec des cartes ou des dés dont la durée de jeu n'excède pas 20 minutes afin que chacun puisse jouer. Venez donc comme vous êtes, à l'heure que vous voulez, et restez le temps que vous souhaitez, mais toujours pour votre plaisir et celui de vos amis, enfants ou petits-enfants !

> Expo Vieilles voitures & Sapeurs-Pompiers

Quatre roues et deux roues qui fument, engins rutilants ou un peu rouillés, voitures, tracteurs, motos, vélos, seront de retour le **26 août 2018** à Chambon-sur-Cisse, sur le beau Terrain de la Cisse, route d'Onzain. Pour sa 4ème édition, des véhicules de collection et de prestige seront présentés, avec l'habituelle bourse de pièces mécaniques chérie par les collectionneurs de tous poils.

Organisé par le CDF de Chambon-sur-Cisse, le cru 2018 fera apparaître un nouveau thème, les véhicules des sapeurs-pompiers, leurs équipements et leurs dérivés, vêtements, casques, maquettes, etc... Cette année sera aussi l'anniversaire des 70 ans de la 2CV et des 50 ans de la Méhari !

Pour réussir cette édition 2018, nous recherchons des bénévoles. Contact 02 54 70 08 89 ou 06 79 53 55 14.

> Orchaise : Venez découvrir les associations sportives de votre commune !



Journée du sport le 8 septembre 2018 à 14 h Salle polyvalente d'Orchaise organisée par toutes les sections de l'ASLO.

Cette journée permet de rencontrer les dirigeants et de s'inscrire à l'un ou l'autre des différents sports pratiqués dans notre commune.

> Écoles et activités

> Dérogation aux rythmes scolaires pour la rentrée 3 septembre 2018

La Directrice Académique des services de l'Éducation Nationale ayant émis un avis favorable à notre demande de dérogation, la semaine scolaire sera répartie sur quatre jours, lundi, mardi, jeudi, vendredi, avec une pause le mercredi.

Chaque jour de classe débutera à 8h45 et se terminera à

16h15, avec une pause méridienne de 12h à 13h30, dans les trois écoles. Une garderie, gratuite pour les usagers, sera mise en place dès 8h à Chambon, à 8h15 à Molineuf et Orchaise et de 16h15 à 17h dans les trois écoles.

Le centre de loisirs sera ouvert le mercredi toute la journée de 7h15 à 18h30. Cinq possibilités seront offertes, avec inscription une semaine avant :

- la journée entière
- la matinée de 7h15 à 13h30 avec repas
- la matinée de 7h15 à 12h30 sans repas
- L'après-midi de 13h30 à 18h30 sans repas
- L'après-midi de 12h à 18h30 avec repas

Fêtes des écoles :

- **Molineuf le 22 juin à 18h** à Molineuf
- **Chambon et Orchaise le 29 juin à 18h** à Orchaise

> Du 9 au 13 juillet : Semaine Multisports pour les 11 / 13 ans, filles et garçons

Comme l'an passé, une semaine multisports sera organisée par la commune avec le concours de l'USEP, dans le but de découvrir de nouveaux sports (korfbal, tchoukball, poull ball, kin ball) et de pratiquer des activités sportives traditionnelles.

La participation des parents sera de 50€ pour la semaine. Le groupe étant limité à 12 places, les inscriptions sont à faire au service des affaires scolaires (tel : 02 54 70 01 40) chaque lundi, mercredi, et vendredi de 8h à 12h.

> Programmes d'été de l'ALSH

Du 9 au 27 juillet 2018, rejoins l'équipe de l'accueil de loisirs à Molineuf, **pour un petit tour de nos régions**. La première semaine le voyage portera sur la Bretagne et la Normandie en passant par les pays de la Loire où tu t'initieras à la pêche, aux danses celtiques, aux jeux bretons ou de casino ; tu participeras au concours hippique de Deauville et à la compétition de chalands fleuris prévu sur les bords



de la Cisse... La deuxième semaine tu te rendras au pays des ch'tits puis en Ile de France en passant par le grand Est où tu évoqueras la ville lumière qui attire de nombreux artistes et cinéastes. Tu prépareras le carnaval des géants et tu participeras à un repas guinguette dans le quartier des artistes avec ta famille. Enfin la dernière semaine soleil au vent, vers les pays Basque et Cathare, où tu mettras tes sens en éveil, tu découvriras toutes sortes de jeux typiques dans un décor d'arènes et de cité médiévale comme Carcassonne. Tu assisteras à la grande Féria.

Au programme : Animations autour de la pêche à Chouzy-sur-Cisse, visite de la ferme de la Guilbardière à Monthou-sur-Bièvre, visite du musée des beaux arts de Blois, animation sur les oiseaux migrateurs à la Maison de la Loire de Saint-Dyé-sur-Loire, découverte de jeux traditionnels médiévaux, visite de la Bergerie de Sologne à Fontaine-en-Sologne, piscine du Lac de Loire et baignade à l'étang du Puits à Argent-sur-Sauldre... et bien sûr les mini-camps, Le camp trappeur à TEPACAP LE MANS, et le camp loisirs et sports nautiques à l'étang de la Vallée à Combroux.

Inscription à l'accueil de loisirs à Molineuf auprès de la directrice Clara CHANTEPIE **à partir du lundi 14 mai 2018 jusqu'au vendredi 22 juin 2018.**

Du 20 AU 31 Août 2018, rythmes et chaleur Arc-en-Ciel



onneront ton séjour qui commencera dans un décor cubain et dans une ambiance détente jamaïcaine. Tu auras l'occasion de préparer le carnaval de la Havane autour de danses et musiques cubaines ; divers jeux et coutumes te seront proposés. Puis tu partiras pour l'Afrique du sud et l'Archipel pacifique sud où tu prépareras un spectacle musical Arc-en-Ciel. Tu réaliseras une palissade sur les droits de l'enfant tout en couleur ; tu vivras d'autres jeux et coutumes autour des animaux de la jungle et tu prépareras le BRAAÏ pour festoyer avec ta famille...

Au programme : Sortie à MUSIKENFETE à Montoire, LILLOBULES à Contres, baignade naturelle à Mont-prè-Chambord, visite du parc animalier de Pescheray.

Inscription à l'accueil de loisirs à Molineuf auprès de la directrice Clara CHANTEPIE **à partir du lundi 14 mai 2018 jusqu'au mercredi 18 juillet 2018.**

Programme sur <http://centre-loisirs-molineuf.jimdo.com>

> Infos Mairies

> Aboiements de chiens, à savoir...

Les aboiements d'un chien peuvent porter atteinte à la tranquillité publique, par son heure (de jour comme de nuit), par sa durée, par sa répétition ou son intensité et être considérés comme une nuisance sonore.

Le propriétaire d'un chien est responsable de tous dommages causés par son chien, y compris la nuisance sonore. Un aboiement fréquent ou trop intensif peut faire l'objet de sanctions financières ou judiciaires, de la simple amende à la confiscation de l'animal.

Avant d'en arriver à ces procédures et sanctions, il est donc préférable en tant que propriétaire de chercher une solution pour que son chien n'aboie plus, et en tant que victime des nuisances sonores de rechercher une conciliation avec le propriétaire du chien. Sinon il faut que ce dernier en prévienne la mairie, ou encore la Gendarmerie.

> Jardinage et bricolage : attention aux nuisances

Les beaux jours arrivent. Jardinage et bricolage sont des activités très prisées. Toutefois, il est rappelé que l'utilisation d'outils ou d'appareils susceptibles de générer des nuisances pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, est réglementée.

Les tondeuses, les tronçonneuses, les perceuses, les raboteuses ou les scies mécaniques, etc...

peuvent être utilisées :

les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h

les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

> Prévention des incendies

A l'approche de l'été, quelques rappels concernant **l'allumage de feux** (arrêté préfectoral du 6 juillet 2004) :

- Il est défendu à toutes les personnes autres que les propriétaires de terrains boisés de porter ou d'allumer du feu à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 m des bois, fo-

rêts, plantations, reboisements et landes... (Article R322.1 du Code Forestier).

- Prescriptions pour les propriétaires et ayants droit de terrains boisés :

- **du 1er mars au 30 septembre**, interdiction de porter ou d'allumer du feu à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 m des bois, forêts, plantations, reboisements et landes..., sauf dérogation par le Préfet.

- **du 1er mars au 30 septembre** : les feux types «Mé-chouï» et «barbecue» sont interdits sauf installations fixes (dépendances d'habitations).

> Elimination des déchets verts

Il est rappelé que **le brulage à l'air libre des déchets verts est totalement interdit** (conformément au règlement sanitaire départemental).

Il est contraire aux dispositions du Grenelle de l'environnement car source d'émission importante de substances polluantes. Il peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie.

Des déchetteries sont à disposition pour les déchets verts, les encombrants et les autres déchets non collectés. Les déchets verts doivent donc être transportés en déchetteries ou valorisés sur place par paillage ou compostage.

> Entretiens des terrains

Les **terrains** près des habitations **doivent être entretenus régulièrement** afin d'éviter les nuisances liées à l'apparition d'animaux nuisibles et dangereux tels que les vipères et à la propagation des mauvaises herbes.

> Feux d'artifice

Il est rappelé aux particuliers qui désirent **réaliser un tir de feu d'artifice sur la commune** qu'ils doivent **en faire la demande à la mairie au minimum 15 jours avant la date du tir.**

Une autorisation leur sera délivrée après étude de la demande et examen des mesures de précaution en vigueur.

> En cas de canicule...



Un **registre des personnes vulnérables en cas de canicule** est tenu en mairie.

Ces personnes pourront être systématiquement et prioritairement contactées en cas de déclenchement d'alerte du plan canicule préfectoral afin de vérifier leurs besoins d'aide, de soutien, de visite ou de secours.

Toute nouvelle personne désirant figurer dans ce fichier est invitée à se faire connaître aux secrétariats des Mairies de Chambon, Molineuf et Orchaize.

Recommandations :

- Protéger votre habitation : baisser les stores et fermer les volets pendant les heures chaudes côté soleil,
- Faciliter les courants d'air et réouverture tôt le matin ou en soirée quand la température est plus basse
- S'hydrater régulièrement, se forcer à boire
- Utiliser au besoin un ventilateur, un brumisateur
- Se reposer pendant les heures chaudes et limiter les dépenses physiques.

> Infos Pratiques

> Mairies

Mairie de Molineuf (Place du 11 Novembre 1918)
Tél. 02 54 70 05 23 – Fax. 02 54 70 08 15

Horaires :

mardi, mercredi et vendredi : 15h00 - 18h00
samedi : 09h00 - 12h00
(fermée du 13 août au 18 août 2018)

Mairie d'Orchaise (8, route d'Herbault)

Tél. 02 54 70 02 90 – Fax. 02 54 70 10 15

Horaires :

lundi et jeudi : 14h00 - 18h30
samedi : 10h00 - 12h00

Mairie de Chambon-sur-Cisse (rue du Maréchal de Lattre de Tassigny) Tél. 02 54 70 03 48 – Fax. 02 54 70 04 25

Horaires :

mardi : 08h30 - 12h00 et 14h00 - 18h30
mercredi et vendredi : 13h00 - 16h00
samedi : 08h30 - 12h00

> Bibliothèque

Place du 11 novembre 1918 (dans la mairie au 1^{er} étage)

Tél. 02 54 70 01 40

Horaires :

mercredi : 16h00 - 18h30
samedi : 10h00 - 12h30

Adhésion annuelle : 13 € par famille

> Agences postales et commerces

Agence de Molineuf (dans la Mairie)

Tél. 02 54 70 11 22

Horaires :

du mardi au vendredi : 15h00 - 18h00
samedi : 09h00 - 12h00
(fermée du 9 au 13 juillet et du 13 au 18 août 2018)

Agence d'Orchaise (3bis, route d'Herbault)

Tél. 02 54 70 02 00

Horaires :

du lundi au samedi : 10h30 - 12h30
lundi, mardi, jeudi, vendredi : 15h00 - 17h30
(fermée du 20 juillet au 14 août 2018)

Point poste de Chambon & VIVAL (rue de la Poste)

Horaires :

lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi : 08h00 - 12h45
et 15h00 - 19h30
mercredi et dimanche : 08h00 - 13h00

Boulangerie d'Orchaise (Grande Rue)

Horaires :

du mardi au vendredi : 07h30 - 13h00 et 15h45 - 19h30
samedi : 07h30 - 13h00 et 16h30 - 19h30
dimanche : 07h30 - 13h00

Bar de la Cisse (Chambon)

Horaires :

du mardi au vendredi : 07h45 - 14h00 et 18h30 - 20h00
samedi (sans repas) : 07h45 - 13h00 et 18h30 - 20h00
dimanche : 08h45 - 13h00

Bar Restaurant du pont (Molineuf)

Horaires d'hiver :

du lundi au vendredi : 08h00 - 14h00 et 18h00 - 21h00
samedi : 11h00 - 14h00 et 18h00 - 21h00

Horaires d'été (du 15 juin au 31 août 2018) :

tous les jours : 08h00 à 22h00

Café des sports (Orchaise)

Horaires :

du mardi au vendredi : 07h30 - 13h00 et 16h30 - 20h00
samedi : 09h00 - 20h00
dimanche et férié : 09h00 - 13h00

> Déchèteries

Molineuf :

samedi : 09h00 - 12h15

Herbault :

lundi et mercredi : 14h00 - 17h30
samedi : 09h00 - 12h30 et 14h00 - 17h30

Chouzy-sur-Cisse :

lundi, mardi, vendredi
et samedi : 9h00 - 12h30 et 14h00 - 17h30
mercredi : 9h00 - 12h30

> Un « nouveau » restaurant à Chambon

Le Bar de la Cisse a relancé sa partie « restauration » du mardi au vendredi (le midi uniquement). L'esprit est celui d'une « cantine moderne », avec un plat du jour cuisiné aux p'tits oignons qui change chaque jour, et un tarif serré entre 13 et 15 euros. Un effort particulier est accordé aux approvisionnements en circuit court et aux produits frais. A noter encore pour les gourmets et gourmands une carte de vins Nature riche et variée... Attention le Bar-Restaurant de la Cisse propose 20 couverts, aussi la réservation est conseillée au 02 54 70 02 19. Bon appétit à tous !

L'AGENDA DES MANIFESTATIONS

Juin

- > samedi 16 - Méchoui (FNACA) à Chambon - 11h
- Concert de Choresia à Orchardise - 20h30
- > vendredi 22 - Fête de l'école à Molineuf - 18h
- Conseil municipal - Mairie de Molineuf - 20h
- > samedi 23 - Festival de musique et Fête de la Saint-Jean
(Comité des Fêtes) à Chambon
- > vendredi 29 - Fête de l'école à Orchardise et à Chambon

Juillet

- > samedi 7 - Méchoui (UNCAFN) à Orchardise 12h

Fête Nationale :

- > Vendredi 13 - Repas, défilé, feu d'artifice à Chambon 19h
- > Samedi 14 - Repas, jeux, pot de l'amitié à Molineuf 11h45
- Repas, défilé, feu d'artifice, bal à Orchardise 18h15
- > Lundi 16 - Ludomobile à Chambon 14h30

Aout

- > Mercredi 15 - Bric à Brac (Comité des fêtes de Molineuf) à Molineuf
- Concert (Amis de Saint-Secondin) à Saint-Secondin 18h
- > Dimanche 26 - Fête de la Saint-Barthélémy à Orchardise
- Concentration de vieilles voitures et bourse d'échange de pièces détachées (Comité des Fêtes) à Chambon 8h-20h

Septembre

- > Dimanche 2 - Randonnée VTT (La Molineuvoise) à Molineuf
- > Samedi 8 - Journée du sport et inscriptions ASLO à Orchardise 14h
- > Dimanche 9 - Pique-nique communal à Chambon
- > Samedi 8, Dimanche 9, Samedi 15 & Dimanche 16
- Promenade artistique à Molineuf 14h